

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
0413312326

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINOMME VALERIE GUARINO**

**OBJET : Dispositif actions éducatives dans les collèges publics et privés et les Maisons
Familiales et Rurales - Année 2020/2021- 2ème répartition.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la politique éducative volontariste de la collectivité, il est proposé de soutenir le projet spécifique de l'association les Têtes de l'Art, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif voté par délibération n°157 de la Commission permanente du 25/09/2020, relatif à l'attribution des actions éducatives pour l'année 2020/2021 aux collèges publics et privés ainsi qu'aux maisons familiales et rurales.

Ce projet d'éducation à l'image et aux bons usages du numérique a été retenu dans le cadre de l'appel à projets du guide des actions éducatives lancé à l'automne 2019 pour 2020/2021.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL